DOCUMENT RESUME

ED 181 720 FL 010 855

AUTHOR Py, Bernard
TITLE Analyse des erreurs et grammaire generative: La syntaxe de l'interrogation en francais (Error Analysis and Generative Grammar: The Syntax of Interrogation in French).
INSTITUTION Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Bilingualism.
PUB DATE 72
NOTE 45p.
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC02 Plus Postage.
DESCRIPTORS *Error Analysis (Language); Error Patterns; *French; *Generative Grammar; Language Instruction; Language Processing; Language Research; Language Skills; Language Usage; *Second Language Learning; Sentence Structure; *Structural Analysis; *Syntax
IDENTIFIERS *Interlanguage; *Interrogatives

ABSTRACT

A progress report is presented of a study which applies a system of generative grammar to error analysis. The objective of the study was to reconstruct the grammar of students' interlanguage, using a systematic analysis of errors. (Interlanguage refers to the linguistic competence of a student who possesses a relatively systematic body of rules, without complete mastery of the target language.) Specifically, the research studies the way a foreign student learns French interrogative structures. The report covers the following areas: (1) a description of the system of generative grammar as applied to the syntax of simple French interrogative sentences and as used in this research; (2) syntagmatic rules; (3) transformational rules; and (4) experimental application of the reference grammar that was elaborated. In line with the primarily pedagogical objective, the experimental material was an oral test on simple French interrogatives recorded by students on the level of "francais fondamental." To illustrate the process used, the method of analyzing one student's errors is described. (AMH)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

centre international de recherche sur le bilinguisme

PUBLICATION
B-35

ED181720

ANALYSE DES ERREURS ET GRAMMAIRE GENERATIVE:

LA SYNTAXE DE L'INTERROGATION EN FRANCAIS

U S DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
CIRB - Alain Preyinier, Acting Dir.
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

BERNARD PY

1972

FL010865

CIRB
ICRB

ANALYSE DES ERREURS ET GRAMMAIRE GENERATIVE:
LA SYNTAXE DE L'INTERROGATION EN FRANCAIS

Bernard Py

Centre de linguistique appliquée de
l'Université de Neuchâtel
(Suisse)

Québec 1972

Documentation internationale
Recherche interdisciplinaire
Bilinguisme - biculturalisme
Phénomènes connexes.

International documentation
Interdisciplinary research
Bilingualism - Biculturalism
Related phenomena.

Centre international de recherches sur le bilinguisme
International Center for Research on Bilingualism
Université Laval,
Québec 10,
CANADA.

Un petit groupe de travail du Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel (Suisse), auquel participent Mme Françoise Redard, MM. Albert Gilliard, René Jeanneret, Gérard Merkt et le soussigné, essaie, depuis deux ans, d'appliquer la grammaire générative à l'analyse des erreurs. Nous présentons ici un rapport intermédiaire sur les travaux en cours.

TABLE DES MATIERES

		Page
A-	Description des objectifs	1
B-	Présentation du système de génération de l'interrogation française	4
C-	Règles syntagmatiques	15
D-	Règles de transformation	17
E-	Indicateurs syntagmatiques	23
F-	Applications expérimentales en cours	35
	Notes	37

ANALYSE DES ERREURS ET GRAMMAIRE GENERATIVE:

LA SYNTAXE DE L'INTERROGATION EN FRANCAIS

A. Description des objectifs

Pour des raisons qui apparaîtront au cours de cet exposé, il était indispensable que nous limitions notre étude à un sujet précis et limité de la grammaire française. Si nous avons choisi la syntaxe de l'interrogation, c'est parce que les archives du CLA contenaient déjà des documents d'une expérience antérieure qui pouvaient nous être directement utiles (tests sur l'interrogation enregistrés au laboratoire de langues). A partir de ce matériel, notre intention était de reconstituer, au moyen d'une analyse systématique des erreurs, la grammaire de l'*interlangue* des étudiants. Par *interlangue*, terme emprunté à Selinker[1], nous désignons la compétence linguistique d'un étudiant qui, sans dominer encore la langue cible, possède pourtant un ensemble relativement systématique de règles. Cet ensemble se définit par rapport à une *grammaire de référence*, c'est-à-dire la grammaire de la langue cible. Il est inutile d'insister sur l'importance, pour le professeur, de posséder une description d'ensemble de l'interlangue de ses étudiants. Pour le linguiste, un tel programme de recherche présente deux aspects particulièrement intéressants:

1. Il montre comment une grammaire donnée (dans notre cas, une grammaire de type génératif-transformationnel) peut résoudre de façon satisfaisante un problème didactique.

2. Il peut donner de précieuses indications sur certains phénomènes de l'acquisition des langues étrangères.

Il nous paraît utile de reprendre ces deux points en les développant quelque peu.

1. Pour que la description de l'interlangue soit efficace pédagogiquement un certain nombre de conditions doivent être remplies.

1.1 Les grammaires de l'interlangue et de référence doivent être comparables, autrement dit elles seront du même type, utilisant les mêmes symboles, la même métalangue.

1.2 Les différences entre les deux grammaires doivent pouvoir se ramener à un nombre limité de variables.

1.3 Ces différences, une fois établies, refléteront les erreurs que les étudiants commettent dans l'emploi de la langue cible. Il faut donc que la grammaire de référence soit présentée de telle façon que les erreurs des étudiants puissent se décrire simplement en termes d'infractions à des règles précises. En effet, il serait peu productif que, pour expliquer une seule erreur, on fasse intervenir toute une série de règles. L'idéal serait au contraire qu'une erreur donnée ne mette qu'une règle en jeu, ou, mieux encore, qu'une seule variable.

1.4 Corder[2] a très justement mis l'accent sur la différence entre l'*acceptabilité* d'une phrase et son *adéquation* (*Geeignetheit*): un étudiant peut produire une phrase acceptable (grammaticalement correcte), mais déplacée, sans rapport avec ce qu'exigeait la situation ou le contexte. Notre grammaire devrait rendre compte de cette différence.

Il nous a semblé que la grammaire générative transformationnelle, sous réserve des quelques modifications que nous présentons à la page 4, convenait bien à nos exigences. En effet, elle utilise une métalangue explicite (1.1) composée d'un nombre fini de symboles et de facteurs (1.2) et elle permet au linguiste de choisir, parmi un éventail assez large, la solution qui convient le mieux à ses besoins. Pour notre part, nous avons formulé nos règles de façon que les erreurs les plus fréquentes puissent être décrites de la manière la plus simple possible (1.3). A cet égard, il est intéressant de constater que la solution la plus utile du point de vue didactique n'est pas forcément la plus élégante du point de vue théorique. Enfin, l'existence de deux parties dans cette grammaire (base et transformations) rend compte, jusqu'à un certain point, de la différence entre *acceptabilité* et *adéquation*. Pour nous, une phrase inadéquate révèle une erreur dans l'application des règles de la base. Par exemple, si l'étudiant dit *Est-ce que Lucien a téléphoné?* au lieu de *Qui a téléphoné?*, on interprétera son erreur comme un mauvais choix dans l'application de la règle S2. En revanche, une phrase inacceptable devra trouver une explication dans la partie transformationnelle.

2. Si, au lieu de comparer un seul état d'interlangue à la grammaire de référence, on en compare plusieurs du même individu, on obtient une succession de systèmes qui représentent chacun une étape de l'acquisition des structures interrogatives. Si on effectue ce travail avec des groupes d'étudiants, choisis en fonction de certains critères, on peut classer les erreurs selon leur origine. Par exemple, on identifiera les erreurs

dues à la langue maternelle en étudiant parallèlement le cas d'étudiants de même niveau mais d'origines linguistiques différentes. De même on pourra écarter les erreurs consécutives à l'emploi d'une méthode particulière d'enseignement, etc. Aussi notre projet prévoit-il l'application de plusieurs batteries de tests à plusieurs groupes d'étudiants, diversement caractérisés.

B. Présentation du système de génération de l'interrogation française

1. Le système s'inspire très largement de la grammaire de Chomsky, version 1965.[3]

Nous en avons exclu les composantes sémantique et phonologique, ainsi que le lexique. Autrement dit, le système rend compte du seul aspect syntaxique des phrases interrogatives. Cependant, nous avons introduit dans les règles de transformation un certain nombre de morphèmes (pronoms, adjectifs et adverbes interrogatifs) dont le choix et la forme relèvent de critères grammaticaux.

Du moment que notre système doit représenter un modèle de la compétence d'étudiants étrangers peu avancés (niveau: français fondamental), nous nous sommes limités à la proposition interrogative directe simple. Nous avons donc exclu les propositions subordonnées et l'interrogation indirecte. Enfin, notre système ne peut pas engendrer le procédé de reprise du sujet normal par un pronom derrière le verbe (*Pierre viendra-t-il?*).

2. Nous nous sommes efforcés de respecter le plus strictement possible les sept principes suivants (les exceptions seront mentionnées au passage):

2.1 les règles syntagmatiques S sont indépendantes de la structure de surface. L'application de ce principe se manifeste, p. ex. à la façon dont nous traitons les questions sur l'attribut (voir S1).

2.2 lorsqu'une règle S offre un choix entre deux réécritures, ce choix est sémantique.

2.3 les règles S sont récursives; autrement dit on les applique (dans l'ordre S1 → S11) aussi longtemps que la suite engendrée contient des symboles figurant à gauche de la flèche dans une des règles S.

2.4 les règles de transformation T n'introduisent aucune information sémantique nouvelle dans les suites qu'elles traitent.

2.5 les règles S permettent, théoriquement, d'engendrer un grand nombre de suites linguistiquement absurdes. A cet égard, les règles T jouent le rôle de filtres: elles ne traitent que des suites linguistiquement acceptables, les autres n'entrant pas dans leurs domaines d'application.

2.6 d'une façon générale, lorsque plusieurs solutions s'offraient à nous dans la partie transformationnelle, nous avons choisi

celle qui nous paraissait la plus simple. Toutefois, dans un certain nombre de cas, nous avons dû enfreindre ce principe pour nous rapprocher au maximum du comportement réel des étudiants. Par exemple, après avoir constaté que la question *qu'est-ce que c'est?* était toujours sentie comme un tout, nous l'avons engendrée globalement (* T1), alors qu'il aurait été plus satisfaisant, selon notre système, d'engendrer identiquement *qu'est-ce que c'est*, *qu'est-ce que tu fais*, etc.

2.7 Cette dernière remarque permet de relever la caractéristique fondamentale de notre système: notre objectif n'est pas purement théorique. En effet, nous ne voulons ni donner la description abstraite la plus adéquate de l'interrogation française, ni proposer des améliorations formelles en grammaire générative. Nous poursuivons un objectif extérieur au système lui-même: l'étude de la façon dont un étudiant étranger acquiert les structures interrogatives du français. En d'autres termes, la grammaire que nous proposons n'est qu'un outil, et nous n'hésitons pas à le soumettre à des contraintes extérieures, de nature pédagogique surtout.

3. Commentaires relatifs aux règles S 4

S1 signifie que toute proposition contient un syntagme verbal SV, qui peut être accompagné d'un certain nombre de syntagmes nominaux SC. Le symbole facultatif I signifie que la phrase est interrogative. En principe, le nombre de SC est égal au nombre d'actants que l'on trouve dans la structure superficielle. Par exemple, *il dort* en contient un, *Paul bat Pierre* deux, *il donne une fleur rouge à sa petite soeur* trois, etc.

Toutefois, nous avons estimé qu'une phrase comme *Paul est gentil* ne contient qu'un seul SC, et que l'attribut fait partie, en structure profonde, du déterminant du sujet (ici: de *Paul*). Il en va de même dans les exemples suivants:

(1) qu'est-ce que c'est?

(2) quelle est ta chambre?

(3) qui est ce monsieur

(4) comment est votre maison?

(5) qu'est-ce que vous êtes?

le deuxième SC (sujet de surface) est donc introduit par une règle de transformation.

L'ordre des SC est indifférent.

S2 s'applique à deux symboles: SC (introduit par S1) et DE (introduit par S6). Elle permet d'introduire dans le syntagme nominal SC ou dans le déterminant DE le symbole Q, marquant l'interrogation dite nucléaire ou (et) le symbole S marquant la substitution. Par interrogation nucléaire, nous entendons toute question portant sur une partie seulement de la phrase. Exemples:

(6) *qui* a téléphoné?

(7) *à quoi* penses-tu?

(8) est-ce que c'est *Pierre* qui l'a dit?

A l'interrogation nucléaire s'oppose l'interrogation globale: *comprenez-vous?*

Par substitution, nous entendons le remplacement d'une unité lexicale par un morphème grammatical, interrogatif ou non. Par exemple, (6) et (7) contiennent à la fois Q et S, alors que (8) ne contient que Q; (9) ne contient que S:

(9) *Il* est sorti?

Les exemples (1) et (5) contiennent également le symbole Q, ceci à deux endroits différents: d'abord devant SCO (indiquant ainsi que le syntagme nominal est objet d'une question), ensuite devant DET (indiquant que dans ce syntagme c'est le déterminant DE qui est mis en question). En outre, puisque le déterminant n'est pas représenté par sa forme habituelle, mais par un substitut interrogatif (*quel*, *qui*, *comment*, etc), on introduit également S devant DET.

S3 signifie que chacun des syntagmes nominaux remplit obligatoirement une fonction (REG).

S4 spécifie REG (pour le détail, voir la légende des règles S). En principe, nous n'avons introduit que les fonctions nécessaires à l'application des règles de transformation de notre système. Le symbole REGX signifie que le syntagme nominal ne remplit pas une fonction, au sens habituel du terme. C'est le cas des propositions attributives (exemples (1) - (5)), constituées, au niveau profond, d'un seul syntagme nominal. Comme il serait faux d'attribuer une fonction déterminée à ce syntagme, nous le caractérisons par le symbole REGX.

Nous avons convenu de désigner par DAT toutes les fonctions non spécifiées par S4, c'est-à-dire, ce qui engendre, en surface, les prépositions *à* et *de*, quand elles n'ont aucune des significations énumérées ici (temps, lieu, etc).

Cette règle contredit partiellement le principe énoncé en 2.1 en ce sens que les notions du sujet, datif, etc ne peuvent être définies rigoureusement qu'en recourant à des critères de surface. Toutefois, un traitement rigoureux de ces notions nous aurait obligés à augmenter le nombre et la complexité des règles S et T sans, pour autant, nous apporter d'informations supplémentaires sur le système de l'interrogation.

S5 permet de choisir entre les formes verbales simple et composée (auxiliaire). Cette règle déroge aussi au principe 2.1: les critères de ce choix sont de nature superficielle. Nous avons accepté cette solution car, comme dans le cas de S4,

1° les critères de profondeur permettant d'opérer ce choix sont très complexes (aspect, temps, contexte, etc)

2° ils n'ont aucun rapport avec le problème de l'interrogation.

Nous aurions dû augmenter sensiblement le nombre de règles S et T sans obtenir de ce fait un instrument d'analyse mieux approprié à notre objectif (cf. 2-6)

S6 permet de choisir entre deux possibilités: l'analyse du syntagme nominal, ou, au contraire, la neutralisation de tous les éléments auxquels pourrait aboutir cette analyse. Le choix de la première possibilité (DE + NOM) consiste à extraire du syntagme SN, le déterminant DE, qui devra être traité à son tour par S2. Le symbole NOM représente le nom tel qu'on le trouverait dans un lexique. Le déterminant est pris ici dans son sens propre: est déterminant tout ce qui apporte une détermination du nom, c'est-à-dire aussi bien l'adjectif ou le complément génitif que l'article. (cf. S2). Le choix de la seconde possibilité (SNX) revient à neutraliser les oppositions qu'introduiraient la réécriture de NOM par S7 et celle de DE par S2, S8, S9, S10 ou S11. Il est évident, en effet, que les déterminations contenues dans ces règles ne jouent aucun rôle dans un certain nombre d'interrogations. Par exemple, dans la question *où habite Françoise?* il est indifférent de savoir si le syntagme interrogatif *où* contient un nom animé ou inanimé. En revanche, cette détermination joue un rôle dans une phrase comme *chez qui habite Françoise?* On peut faire des remarques du même genre à propos de DE: c'est ainsi que l'opposition entre DETSD, DETSI et DETSU (cf S10) n'a guère de sens dans la phrase *où habite Françoise?*

S7 attribue à NOM le "trait grammatical" *animé* (positif ou né-
NOM
gatif). [+an] signifie donc que le syntagme nominal désigne
NOM
une personne, ou une personnification tandis que [-an] signifie soit que le syntagme ne désigne ni une personne ni une personnification, soit que le trait [+an] n'est pas pertinent pour le locuteur. [-an] se définit donc négativement par rapport à [+an].

S8 classe les déterminants en quatre catégories principales. Ici comme dans S4, S5, S9, S10 et S11, nous avons dérogé au principe énoncé en 2.1, puisque nos critères de choix sont à la fois sémantiques et superficiels.

Le déterminant *spécifique* DETS sert à individualiser le nom. Il correspond, en surface, à la série des articles définis et indéfinis, ou à l'article Ø (p. ex. dans les noms propres).

Le déterminant *quantitatif* DETQ indique le nombre d'individus désignés par NOM. Remarquons en passant que, sur le plan sémantique, DETQ présupposerait DETS. Par souci de simplification formelle nous n'avons pas explicité cette relation. En surface, DETQ correspond aux numériques ou à *combien*.

Le déterminant *qualificatif* DETA désigne une qualité particulière du nom; il correspond en général à l'adjectif (cf. S11).

Le déterminant *identificatif* DETI a pour fonction d'identifier le référant représenté par le nom (cf. S9).

S9 distingue deux variantes du déterminant identificatif: le déterminant identificatif *absolu* DETIA "colle une étiquette" sur le référant désigné par le nom. C'est le cas de l'exemple (3): *qui est ce monsieur?* Quant au déterminant identificatif *relatif* DETIR, il permet de choisir un référant parmi plusieurs; c'est le cas de l'exemple

(2) *quelle est ta chambre?*

S10 introduit des sous-catégories du déterminant spécifique DETS. DETSD correspond à l'article défini, au possessif ou au démonstratif, DETSI à l'article ou à l'adjectif indéfinis, DETSU au partitif.

S11 distingue deux types de déterminants qualificatifs: le déterminant qualificatif *adjectival* DETAJ attribue une qualité abstraite à un nom au moyen d'un adjectif. Cf. ex. (4); *comment est votre maison?* Le déterminant qualificatif *nominal* indique l'appartenance du sujet à une classe d'individus, par

exemple la classe des médecins dans la phrase *Pierre est médecin.* DETAJ permet ainsi d'engendrer l'interrogation (5): *qu'est-ce que vous êtes?*

4. Règles de transformation

Remarques générales:

4.1 Ces règles sont numérotées de T1 à T20. L'astérisque (*) devant T signifie que la règle est obligatoire. Donc, seules T12 et T13 sont facultatives.

4.2 Une règle obligatoire s'applique à *toutes* les suites comprises dans son domaine d'application.

4.3 Les parenthèses cassées < > indiquent la façon dont les symboles se rattachent les uns aux autres. Nous les utilisons seulement lorsque c'est nécessaire, c'est-à-dire dans certains cas d'adjonction.

4.4 Certaines règles engendrent des suites terminales, d'autres ne constituent que des étapes de la génération de ces suites.

4.5 Les symboles X, Y et Z représentent des séquences quelconques ou nulles.

4.6 Voici un commentaire de chaque règle, accompagné d'exemples.

*T1 engendre seulement la question: *qu'est-ce que c'est?*

Elle est déclenchée, en particulier, par la présence, à gauche de la flèche du symbole DETIA (cf. S8 et S9). Pour les raisons de cet engendrement global, cf. 2.6. Par convention, nous conservons jusqu'au bout le symbole I (S1), qui, si on introduisait dans le système une composante phonologique, déterminerait le choix de l'intonation interrogative.

*T2 engendre globalement les questions portant sur DETIR. Exemple:

(2) quelle est ta chambre?

Nous avons volontairement séparé ce cas du suivant:

(10) quelle chambre as-tu choisie?

En effet, les comportements syntaxiques de (10) et (2) sont très différents: dans (10), le locuteur peut choisir entre

l'emploi de *est-ce que* et l'inversion du sujet. En revanche, (2) représente la seule réalisation possible de la structure profonde.

*T3 Comme nous l'avons indiqué à propos de S1, les interrogations portant sur l'attribut ne contiennent qu'un syntagme nominal au niveau profond. En fait, c'est le déterminant de ce syntagme qui est mis en question. Il appartient donc aux règles T d'attribuer un sujet de surface à ce genre d'interrogations. C'est le rôle de *T3. Le domaine d'application de cette règle comprend toutes les suites contenant REGX (cf. S4), sauf, évidemment, celles qui ont déjà été traitées globalement par *T1 et *T2.

Du même coup, la règle baptise ATR (attribut), ce qui, dans la base, s'appelait REGX.

Cette règle n'engendre pas de suites terminales.

*T4 Les suites dans lesquelles la question porte sur le déterminant d'un syntagme nominal unique contiennent toutes, après application de *T3, la séquence suivante (cf. S2).

X, Q, ATR, Q, (S), DET, NOM, Y

Or, en surface, deux réalisations sont possibles, représentées par les exemples:

(3) qui est ce monsieur?

(11) combien de personnes est-ce que vous êtes?

(3) et (11) ont la même structure de surface que (12) et (13) respectivement:

(12) qui a téléphoné?

(13) quel garçon a téléphoné?

qui sont les réalisations respectives des séquences profondes suivantes:

(12) X, Q, S, SUJ, DET, NOM, Y

(13) X, Q, SUJ, Q, S, DET, NOM, Y

Il s'agit donc de rétablir, à partir de

X, Q, ATR, Q, (S), DET, NOM, Y

une séquence semblable à celle de (12), lorsque l'on désire obtenir une structure de surface semblable à (3), c'est-à-dire lorsque le syntagme nominal auquel T3 a attribué la fonction ATR, contient les déterminants qualificatif (DETA) ou identificatif (DETI).

Si on a DETI, on obtiendra plus tard, par exemple:

(3) qui est ce monsieur?

En revanche, DETA conduit à (4) ou à (5), quand DETA se réécrit DETAJ ou DETAN respectivement:

(4) comment est votre maison?

(5) qu'est-ce que vous êtes?

*T5 La règle *T3 avait attribué le même déterminant au sujet de surface et à l'attribut. *T5 indique que le sujet contient toujours un DETS (cf. S8).

*T6 Nous savons que, dans la base, l'ordre des syntagmes est indifférent (cf. S1). *T6 leur attribue un ordre de départ correspondant à celui de la proposition indépendante: sujet / verbe / compléments. Cette règle s'applique, que le sujet soit interrogatif ou non. Formellement, il aurait peut-être été plus simple d'engendrer, avant T6, les structures interrogatives caractérisées par l'inversion du sujet. Cependant (cf. 2.6), il nous a semblé qu'il était pédagogiquement et linguistiquement plus adéquat de partir de l'ordre sujet + verbe, caractéristique, non seulement de la proposition affirmative, mais aussi, très souvent, de la proposition interrogative.

*T7 place le syntagme interrogatif devant le sujet. Si la question porte sur le sujet, *T7 ne s'y applique pas puisqu'il a déjà été antéposé par la règle précédente.

Remarquons en passant qu'il suffirait de supprimer cette règle (ou de la rendre facultative) pour engendrer la structure si fréquente en français parlé:

(14) vous allez où?

*T8 introduit les morphèmes interrogatifs portant sur le sujet, animé (*qui, qui est-ce qui*) ou inanimé (*qu'est-ce qui*).

*T9 engendre les questions portant sur le déterminant qualificatif nominal DETAN (cf. S11). Exemple: *qu'est-ce que vous êtes?* (Réponse: *Ingénieur*, etc).

*T10 traite les questions portant sur le déterminant qualificatif adjectival DETAJ (cf. S11). Elle engendre par exemple:

comment est votre maison?

Il y a toutefois une différence importante entre *T9 et *T10. Contrairement à *T9, *T10 exclut de son domaine d'application les suites dans lesquelles le sujet est pronominal. Ce procédé permet de rendre compte de la différence de comportement entre, par exemple:

(14) comment est votre maison?

(15) comment est-elle?

Il nous semble en effet que la transformation de (14) en (14') est contraire à l'usage:

(14') comment est-ce que votre maison est?

alors que (15') est courante:

(15') comment est-ce qu'elle est?

Or, la suite engendrée par *T10 échappe justement aux domaines d'application des règles qui permettent de choisir entre l'inversion du sujet et l'emploi de *est-ce que* (T12, T13, *T16). Autrement dit, le fait que le sujet soit nominal impose un ordre des mots unique, représenté ici par (14). En revanche, lorsque le sujet est pronominal, le choix reste ouvert et le morphème *comment* n'apparaîtra qu'avec *T17, sous une des formes représentées ici par (15) ou (15').

*T11 engendre des phrases du type représenté par (3).

(3) qui est ce monsieur?

Ici aussi l'usage n'admet qu'un seul ordre des mots, mais il n'y a aucune différence de comportement entre sujet nominal et sujet pronominal.

Les règles précédentes ont introduit des morphèmes interrogatifs chaque fois que l'usage imposait un ordre défini aux syntagmes. Ce traitement les exclut des domaines d'application de toutes les règles qui ouvrent le choix entre l'inversion du sujet et l'emploi de *est-ce que*.

T12 place le pronom sujet derrière le verbe ou l'auxiliaire. La parenthèse qui entoure les symboles 3, 4, 5 signifie que la règle s'applique également aux interrogations globales.

T13 fait de même avec le sujet nominal. Ici trois restrictions s'imposaient:

a) la question doit être nucléaire: * *part Pierre?* est agrammatical. Cette restriction apparaît dans l'absence de parenthèses autour de la séquence 2, 3, 4.

b) le verbe ne peut avoir de complément autre que le syntagme interrogatif. **où sont les enfants en vacances?* est contraire à l'usage. (1ère condition d'application).

c) la question ne doit comporter aucun des symboles (FI ou CA) qui engendreront plus tard le morphème *pourquoi*; en effet, * *pourquoi écrit Pierre?* est agrammatical (2ème condition d'apcation).

*T14 introduit les deux morphèmes qui marquent la question portant sur l'accusatif, animé (*qui est-ce que*) et inanimé (*qu'est-ce que*). Le domaine d'application de *T14 ne comprend que des suites auxquelles ni T12 ni T13 n'ont été appliquées. En effet, les morphèmes introduits interdisent la postposition du sujet au verbe: * *qu'est-ce que fait Pierre?* ou * *qui est-ce que voit-il?* sont agrammaticaux. Exemple: *qu'est-ce que Pierre a dit?*

*T15 traite les questions portant sur l'accusatif lorsque, T12 ou T13 ayant été appliquée, le sujet suit le verbe. Exemple: *que dit Pierre?*

*T16 introduit *est-ce que* devant le sujet lorsque celui-ci précède le verbe. Les parenthèses qui entourent la séquence 3, 4, 5 signifient que la règle s'applique aussi bien aux interrogations globales qu'aux nucléaires.

*T17 introduit les morphèmes interrogatifs dans les suites contenant la séquence explicitée à gauche de la flèche. Remarquons que la règle ne s'applique qu'aux syntagmes interrogatifs où les déterminations de SN ont été neutralisées (cf. S6). Si ce n'est pas le cas, c'est la règle *T20 qui s'appliquera.

*T18 introduit *quel* et *combien de*, le premier de ces morphèmes correspondant au déterminant identificatif relatif DETIR, le second au déterminant quantitatif DETQ. L'indication du régime REG est conservée en vue de la règle suivante.

Notons que ni cette règle ni la précédente ne tiennent compte de la position du sujet par rapport au verbe.

*T19 introduit les prépositions, y compris ∅, lorsque c'est nécessaire, c'est-à-dire dans les syntagmes nominaux auxquels on a appliqué *T18 et non *T17.

*T20 engendre la structure interrogative préposition + {*qui*, *quoi*}. Elle supprime du même coup les symboles dépourvus de sens au niveau superficiel.

C. Règles syntagmatiques

S1 : PHR ⟶ (I) SV (SC) (SC) (SC)

S2 : $\begin{bmatrix} SC \\ DE \end{bmatrix}$ ⟶ (Q) (S) $\begin{bmatrix} SCO \\ DET \end{bmatrix}$

S3 : SCO ⟶ REG + SN

S4 : REG ⟶ {REGX, SUJ, ACS, DAT, LX, LS, LD, LO, LP, TX, TI, TO, TOP, MA, CA, FI}

S5 : SV ⟶ (AUX) V

S6 : SN ⟶ $\left\{\begin{matrix} DE + NOM \\ SNX \end{matrix}\right\}$

S7 : NOM ⟶ $\left\{\begin{matrix} NOM \\ [+an] \\ NOM \\ [-an] \end{matrix}\right\}$

S8 : DET ⟶ $\left\{\begin{matrix} DETS \\ DETQ \\ DETA \\ DETI \end{matrix}\right\}$

S9 : DETI ⟶ $\left\{\begin{matrix} DETIA \\ DETIR \end{matrix}\right\}$

S10: DETS ⟶ $\left\{\begin{matrix} DETSD \\ DETSI \\ DETSU \end{matrix}\right\}$

S11: DETA ⟶ $\left\{\begin{matrix} DETAJ \\ DETAN \end{matrix}\right\}$

Règles syntagmatiques: légende

PHR	phrase
I	interrogation globale
SV	syntagme verbal
SC	syntagme nominal
SCO	id.
SN	id.
NOM	substantif
Q	interrogation nucléaire
S	substitution
AUX	auxiliaire
V	verbe
REG	régime
SUJ	sujet
ACS	accusatif
DAT	datif
LX	lieu en général
LS	lieu séjour
LD	lieu direction
LO	lieu origine
LP	lieu passage
TX	temps en général
TI	temps instantané
TO	temps origine
TOD	temps origine - durée
MA	moyen, accompagnement
CA	cause
FI	fin
DE	déterminant
DET	id.
DETS	déterminant spécifique (le, la...)
DETQ	déterminant quantitatif (trois enfants)
DETA	déterminant qualificatif (il est médecin)
DETI	déterminant identificatif
DETIA	déter. identif. absolu (qui est ce monsieur?)
DETIR	déter. identif. relatif (quel est ton vélo?)
DETSD	déter. spécif. défini (le livre)
DETSI	déter. spécif. indéfini (un livre)
DETSU	déter. spécif. universel (du vin)
DETAJ	déter. qualif. adjectival (il est grand)
DETAN	déter. qualif. nominal (il est médecin)

D. Règles de transformation

*T1 Introduction globale de qu'est-ce que

X, I, SV, Q, REGX, Q, S, DETIA, NOM, Y
[-an]
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

⟹ 1, 2, qu'est-ce que c'est, Ø, Ø, Ø, Ø, Ø, Ø, 10

*T2 Traitement de REGX ... DETIR

X, I, SV, Q, REGX, Q, S, DETIR, NOM, Y
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

⟹ 1, 2, quel + 3, Ø, Ø, Ø, Ø, DETS, 9, 10

*T3 Traitement de REGX

X, Q, REGX, Q, S, DET, NOM, Y
1 2 3 4 5 6 7 8

$$\Longrightarrow \quad 1, \left\langle {}^{SC}_{2}, ATR, 4, 5, 6, {}^{SC}_{7} \right\rangle + {}^{SC}\left\langle (s) + {}^{SCO}\left\langle SUJ + {}^{SN}\left\langle 6+7 \right\rangle \right\rangle \right\rangle + 8$$

*T4 Traitement de REGX

$$X, Q, ATR, Q, S, \begin{Bmatrix} DETA \\ DETI \end{Bmatrix}, NOM, Y$$
1 2 3 4 5 6 7 8

⟹ 1, 2+S, 3, Ø, Ø, 6, 7, 8

Règles de transformations

*T5 Traitement de REGX

X, SUJ, $\begin{Bmatrix} \text{DETA} \\ \text{DETI} \end{Bmatrix}$, Y ⟹ 1, 2, DETS, 4

1 2 3 4

*T6 Antéposition du sujet

X, SV, Y, (Q), (S), SUJ, SN, Z ⟹ 1, 4, 5, 6, 7, 2, 3, 8

1 2 3 4 5 6 7 8

*T7 Antéposition de l'interrogatif

X, I, (S), SUJ, SN, SV, Y, Q, (S), SCO, Z

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

⟹ 1, 2, 8, 9, 10, 3, 4, 5, 6, 7, 11

*T8 Questions sur SUJ

X, Q, S, SUJ, DET, $\begin{bmatrix} \text{NOM} \\ [+\text{an}] \\ \text{NOM} \\ [-\text{an}] \end{bmatrix}$, Y

1 2 3 4 5 6 7

⟹ 1, Ø, Ø, Ø, Ø, $\begin{bmatrix} \begin{Bmatrix} \text{qui} \\ \text{qui est-ce qui} \end{Bmatrix} \\ \text{qu'est-ce qui} \end{bmatrix}$, 7

Règles de transformation

*T9 Questions sur l'attribut

X, Q, S, ATR, DETAN, NOM, (S), SUJ, Y

1 2 3 4 5 6 7 8 9

⟹ 1, Ø, Ø, Ø, Ø, qu'est-ce que, 7, 8, 9

*T10 Questions sur l'attribut

X, Q, S, ATR, DETAJ, NOM, SUJ, DETS, NOM, SV, Y

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

⟹ 1, Ø, Ø, Ø, Ø, comment, 10, 7, 8, 9, 11

*T11 Questions sur l'attribut

X, Q, S, ATR, DETIA, NOM, (S), SUJ, DETS, NOM, V, Y
[+an] [+an]

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

⟹ 1, Ø, Ø, Ø, Ø, qui, 11, 7, 8, 9, 10, 12

*T12 Postposition du sujet pronominal

X, I, (Q, (S), SCO), S, SUJ, SN, $\left\{\begin{matrix}\text{AUX, V}\\ \text{V}\end{matrix}\right\}$, $\left\{\begin{matrix}\text{V}\\ \text{Ø}\end{matrix}\right\}$, Y

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

⟹ 1, 2, 3, 4, 5, $9 + \overset{SC}{\langle} 6, 7, 8 \overset{SC}{\rangle}$, 10, 11

Règles de transformation

*T13 Postposition du sujet nominal

X, Q, (S), SCO, SUJ, SN, SV, Y ⟹ 1, 2, 3, 4, 7, 5, 6, 8

1 2 3 4 5 6 7 8

Conditions d'application: Y = Ø et SCO ne domine pas Fi ni CA

*T14 Introduction de "qui est-ce que" et "qu'est-ce que"

$$X, Q, S, ACS, DET, \begin{bmatrix} NOM \\ [+an] \\ NOM \\ [-an] \end{bmatrix}, (S), SUJ, Y \Longrightarrow 1, Ø, Ø, Ø, Ø, \begin{bmatrix} \text{qui est-ce que} \\ \text{qu'est-ce que} \end{bmatrix}, 7, 8, 9$$

1 2 3 4 5 6 7 8 9

*T15 Introduction de "qui" et "que" accusatifs

$$X, Q, S, ACS, DET, \begin{bmatrix} NOM \\ [+an] \\ NOM \\ [-an] \end{bmatrix}, \begin{Bmatrix} V \\ AUX \end{Bmatrix}, Y$$

1 2 3 4 5 6 7 8

$$\Longrightarrow 1, Ø, Ø, Ø, Ø, \begin{bmatrix} qui \\ que \end{bmatrix}, 7, 8$$

*T16 Introduction de "est-ce que"

X, I, (Q, (S), SCO), (S), SUJ, Y

1 2 3 4 5 6 7 8

⟹ 1, 2, 3, 4, 5, est-ce que + 6, 7, 8

Règles de transformation

*T17 Adverbes interrogatifs

$$X, Q, S, \begin{bmatrix} \{LX\} \\ \{LS\} \\ \{LD\} \\ LO \\ LP \\ \{TX\} \\ \{TI\} \\ \{TO\} \\ \{TOP\} \\ \{ATR\} \\ \{MA\} \\ \{CA\} \\ \{FI\} \end{bmatrix}, SNX, Y \Longrightarrow 1, \emptyset, \emptyset, \emptyset, \begin{bmatrix} où \\ d'où \\ par où \\ quand \\ depuis quand \\ comment \\ pourquoi \end{bmatrix}, 6$$

1 2 3 4 5 6

*T18 Introduction de "quel" et "combien"

$$X, Q, REG, Q, S, \begin{bmatrix} DETIR \\ DETQ \end{bmatrix}, NOM, Y$$

1 2 3 4 5 6 7 8

$$\Longrightarrow 1, \emptyset, 3, \emptyset, \emptyset, \begin{bmatrix} quel \\ combien\ de \end{bmatrix}, 7, 8$$

Règles de transformation

*T19 Introduction des prépositions

$$X, \begin{bmatrix} \{LX\} \\ \{LS\} \\ \{LD\} \\ LO \\ LP \\ \{TX\} \\ \{TI\} \\ \{TO\} \\ \{TOP\} \\ MA \\ \{CA\} \\ \{FI\} \\ \{SUJ\} \\ \{ACS\} \\ \{ATR\} \\ DAT \end{bmatrix}, Y \Longrightarrow 1, \begin{bmatrix} \text{à, dans, chez,...} \\ \text{de, ...} \\ \text{par, ...} \\ \text{à, en, ...} \\ \text{depuis, ...} \\ \text{avec, ...} \\ \text{pour, ...} \\ \text{Ø} \\ \text{à, de, ...} \end{bmatrix}, 3$$

1 2 3

*T20 Questions sur les compléments prépositionnels

$$X, Q, S, \begin{Bmatrix} \text{avec} \\ \text{chez} \\ \text{pour} \\ \text{à} \\ \text{....} \end{Bmatrix}, DET, \begin{bmatrix} NOM \\ [+an] \end{bmatrix}, \begin{bmatrix} NOM \\ [-an] \end{bmatrix}, Y$$

1 2 3 4 5 6 7

$$\Longrightarrow 1, Ø, Ø, 4, Ø, \begin{bmatrix} qui \\ quoi \end{bmatrix}, 7$$

E. Indicateurs syntagmatiques

1. Base

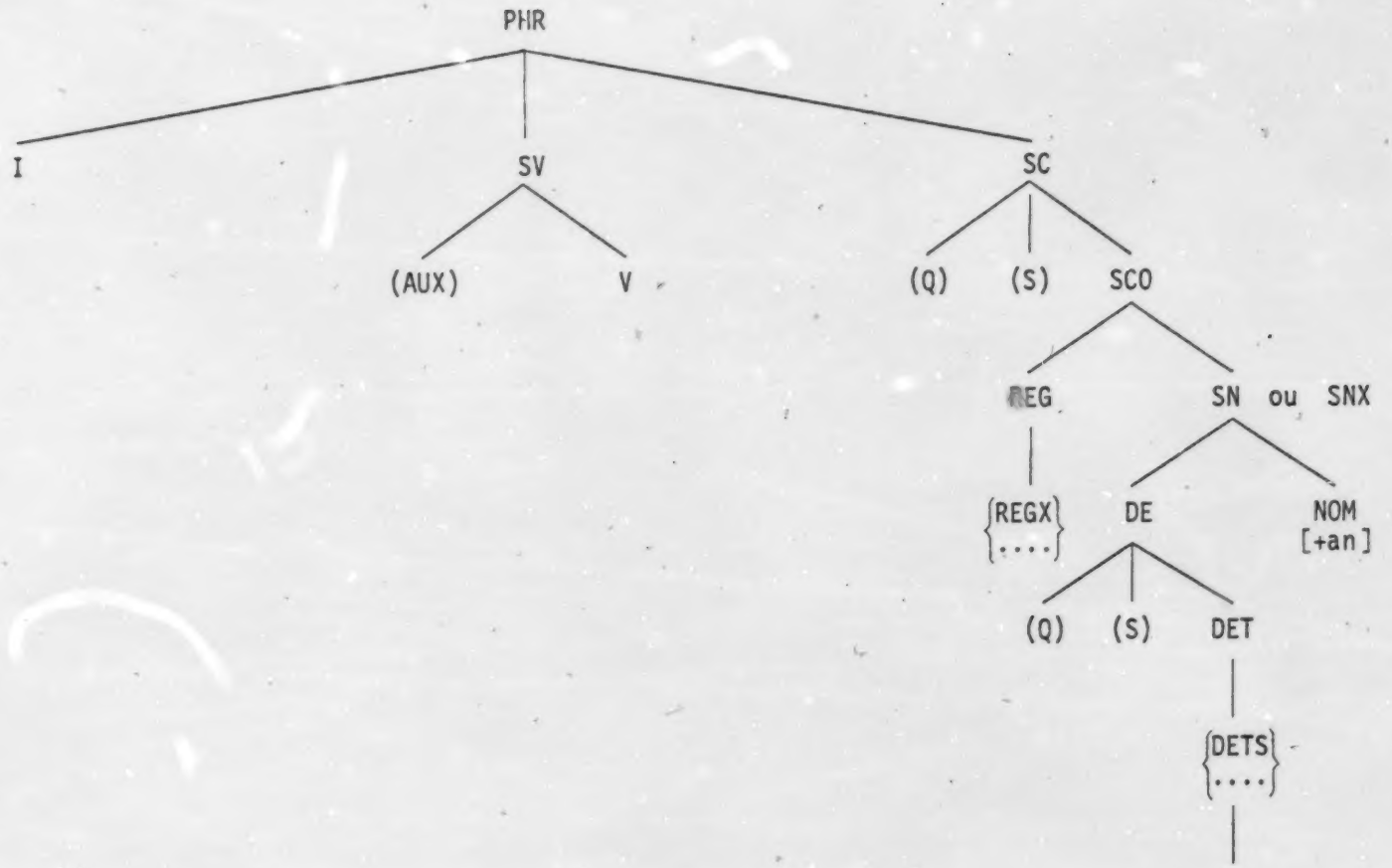

2. Règles de transformation

N.B.: l'arbre de départ est à gauche, l'arbre d'arrivée à droite.

*T1

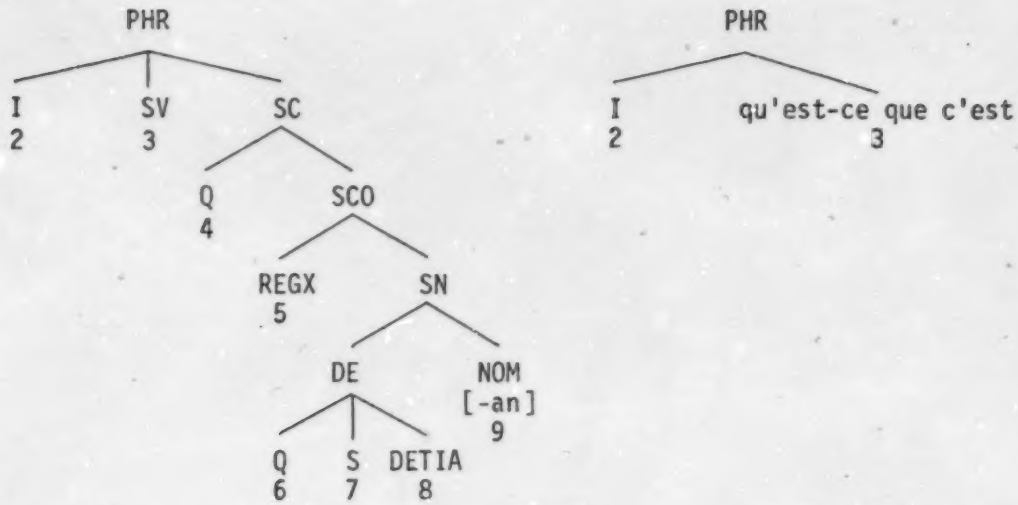

*T2

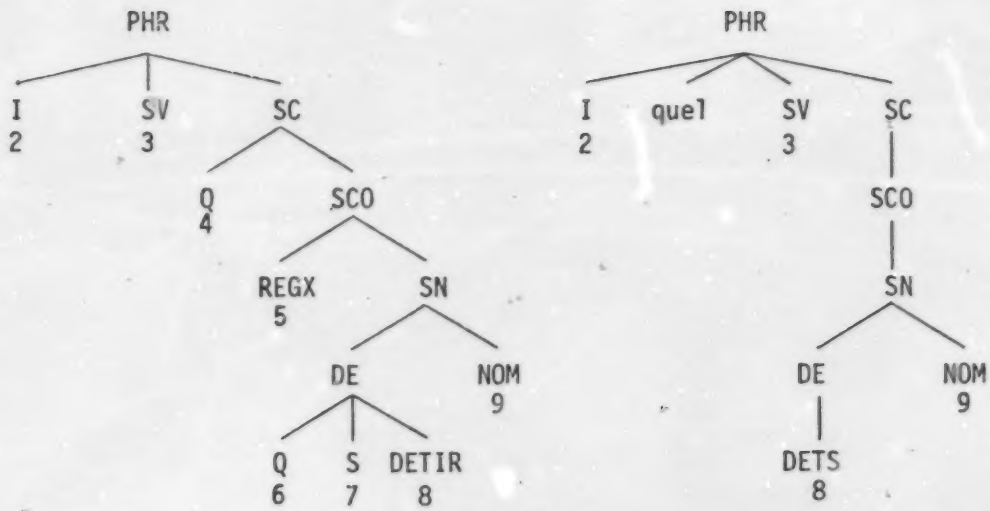

*T3

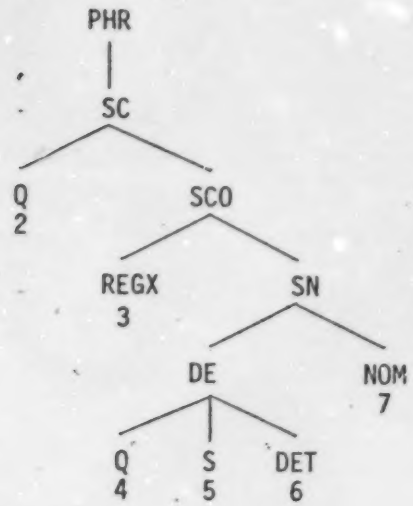
PHR
SC
Q
2
SCO
REGX
3
SN
DE
NOM
7
Q
4
S
5
DET
6

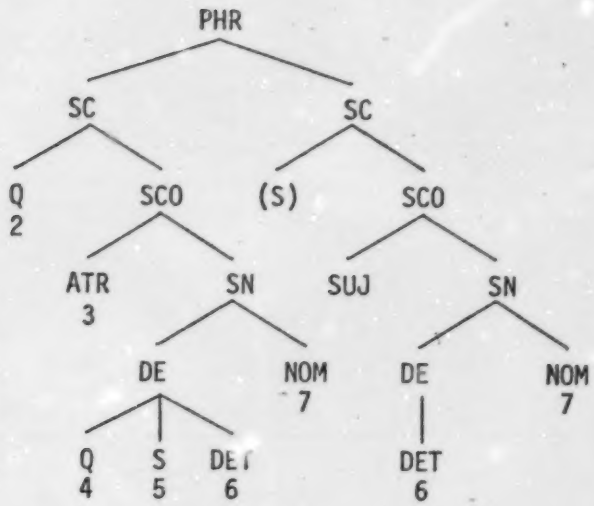
PHR
SC
SC
Q
2
SCO
(S)
SCO
ATR
3
SN
SUJ
SN
DE
NOM
7
DE
NOM
7
Q
4
S
5
DET
6
DET
6

*T4

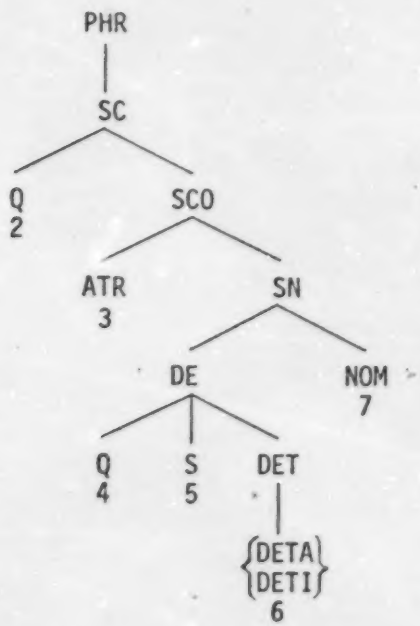
PHR
SC
Q
2
SCO
ATR
3
SN
DE
NOM
7
Q
4
S
5
DET
{DETA
DETI}
6

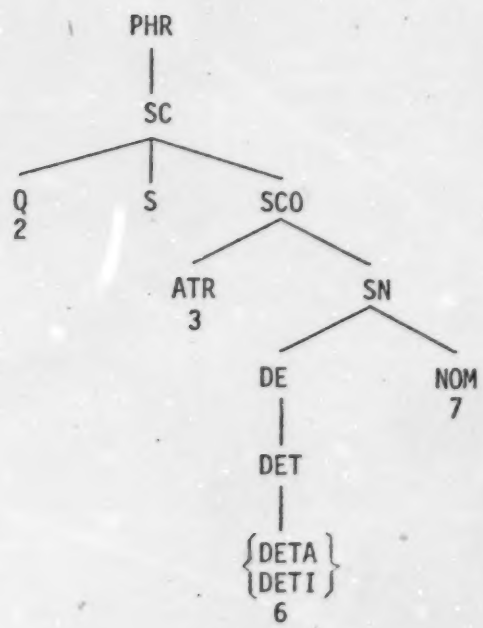
PHR
SC
Q
2
S
SCO
ATR
3
SN
DE
NOM
7
DET
{DETA
DETI}
6

*T5

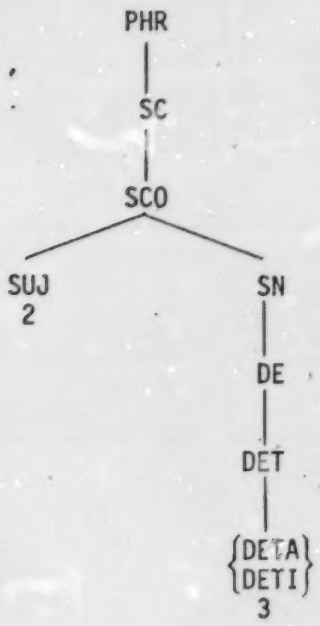
PHR
SC
SCO
SUJ
2
SN
DE
DET
{DETA
DETI}
3

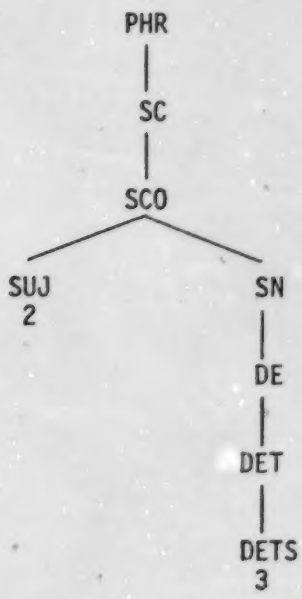
PHR
SC
SCO
SUJ
2
SN
DE
DET
DETS
3

*T6

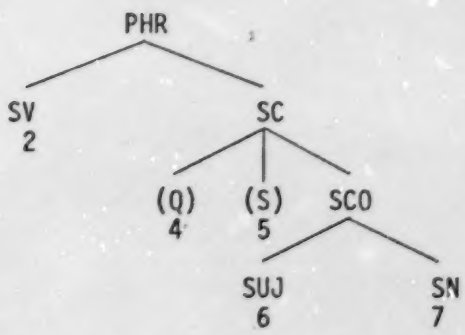
PHR
SV
2
SC
(Q)
4
(S)
5
SCO
SUJ
6
SN
7

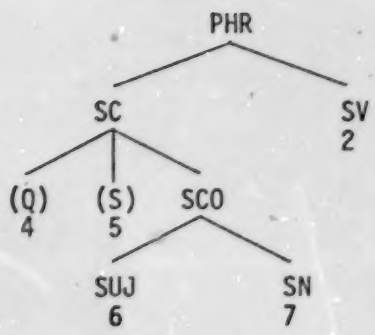
PHR
SC
SV
2
(Q)
4
(S)
5
SCO
SUJ
6
SN
7

*T7

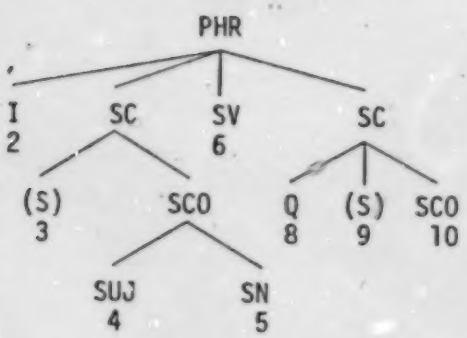
PHR
I
2
SC
SV
6
SC
(S)
3
SCO
Q
8
(S)
9
SCO
10
SUJ
4
SN
5

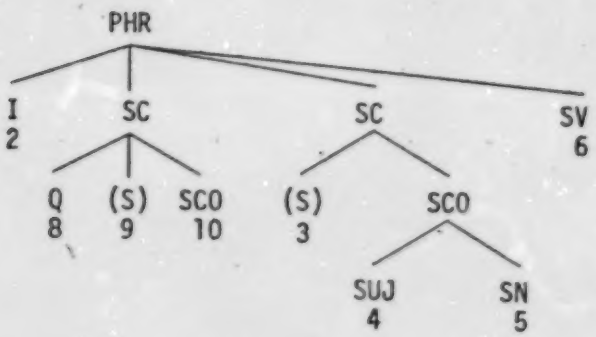
PHR
I
2
SC
SC
SV
6
Q
8
(S)
9
SCO
10
(S)
3
SCO
SUJ
4
SN
5

*T8

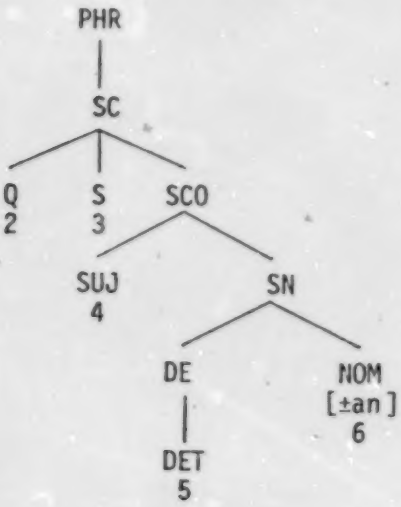
PHR
SC
Q
2
S
3
SCO
SUJ
4
SN
DE
DET
5
NOM
[±an]
6

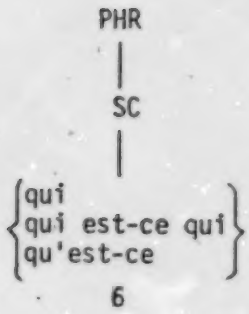
PHR
SC
qui
qui est-ce qui
qu'est-ce
6

*T9

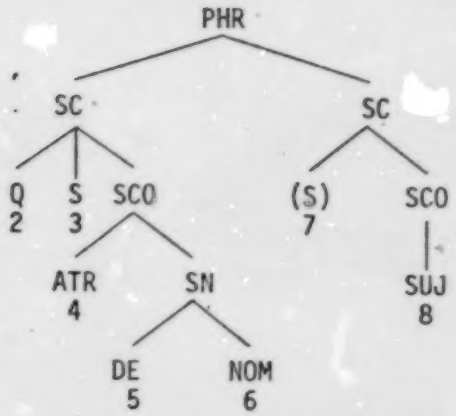
PHR
SC
SC
Q
2
S
3
SCO
(S)
7
SCO
ATR
4
SN
SUJ
8
DE
5
NOM
6

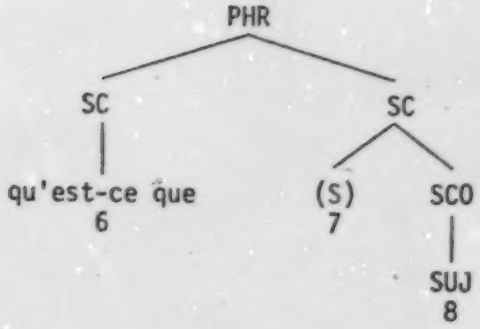
PHR
SC
SC
qu'est-ce que
6
(S)
7
SCO
SUJ
8

*T10

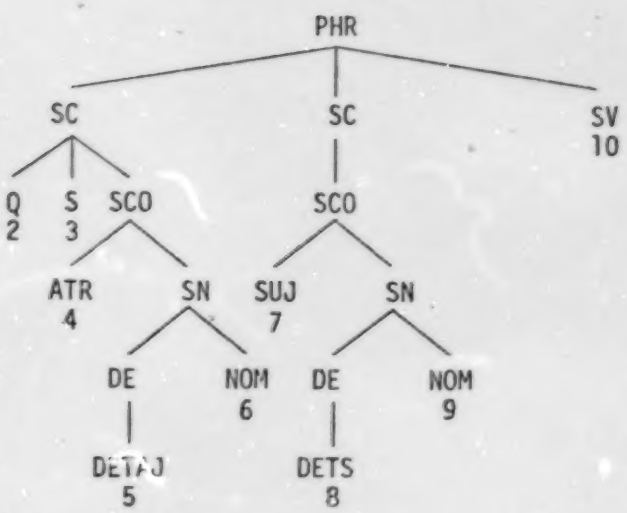
PHR
SC
SC
SV
10
Q
2
S
3
SCO
SCO
ATR
4
SN
SUJ
7
SN
DE
NOM
6
DE
NOM
9
DETAJ
5
DETS
8

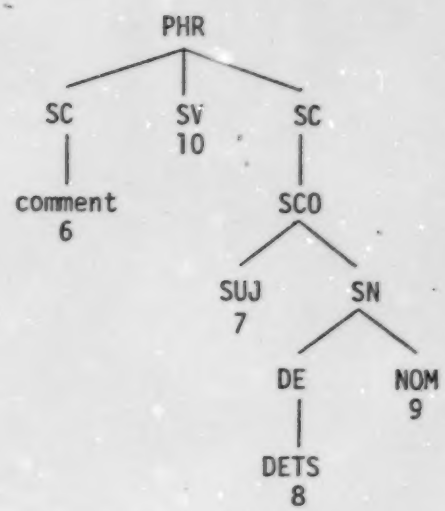
PHR
SC
SV
10
SC
comment
6
SCO
SUJ
7
SN
DE
NOM
9
DETS
8

*T11

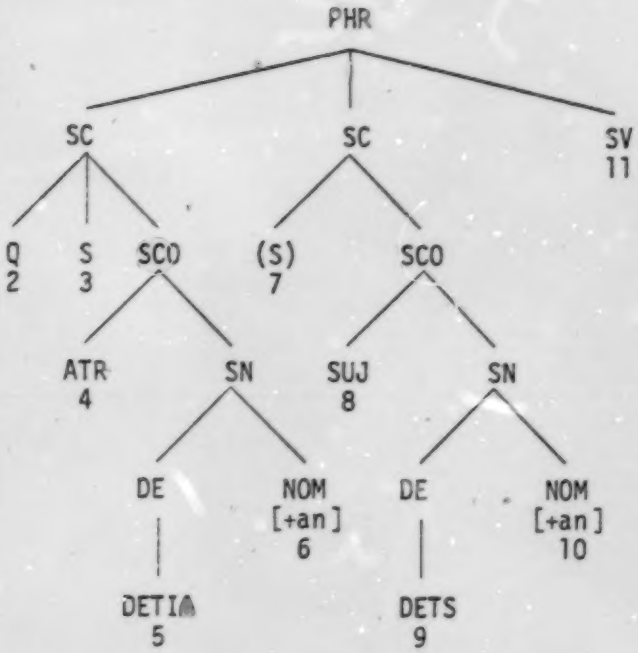
PHR
SC
SC
SV
11
Q
2
S
3
SCO
(S)
7
SCO
ATR
4
SN
SUJ
8
SN
DE
NOM
[+an]
6
DE
NOM
[+an]
10
DETIA
5
DETS
9

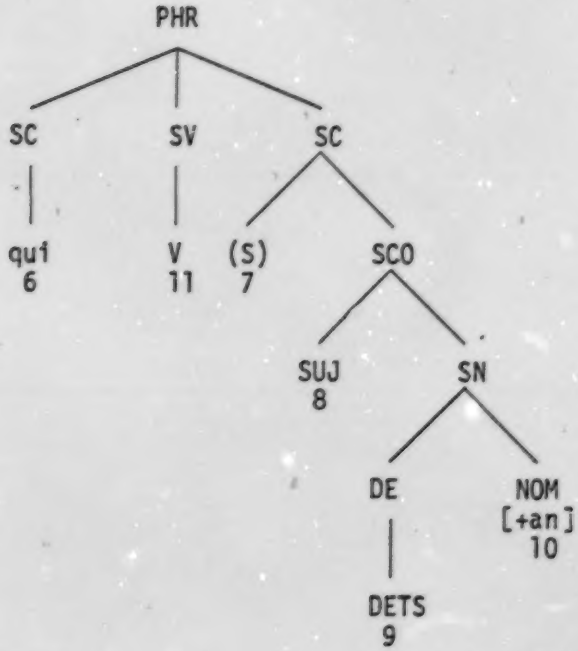
PHR
SC
SV
SC
qui
6
V
11
(S)
7
SCO
SUJ
8
SN
DE
NOM
[+an]
10
DETS
9

29

*T12

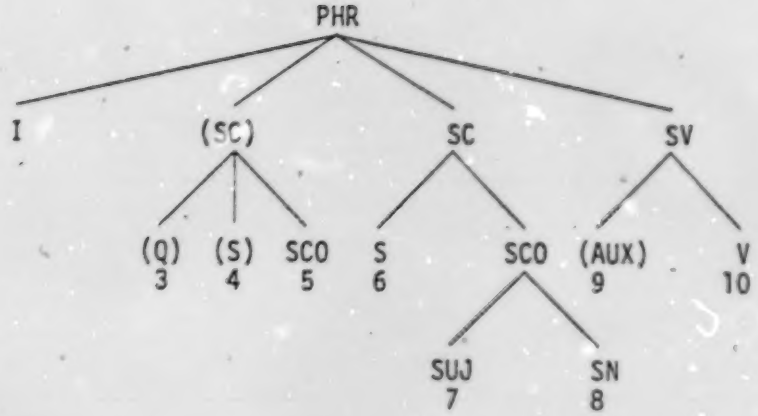

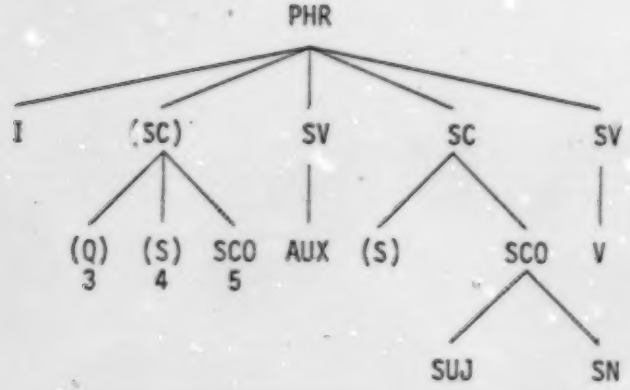

30

N.B.: le premier arbre de droite correspond au cas où SV → AUX + V, le second au cas où SV → V.

37

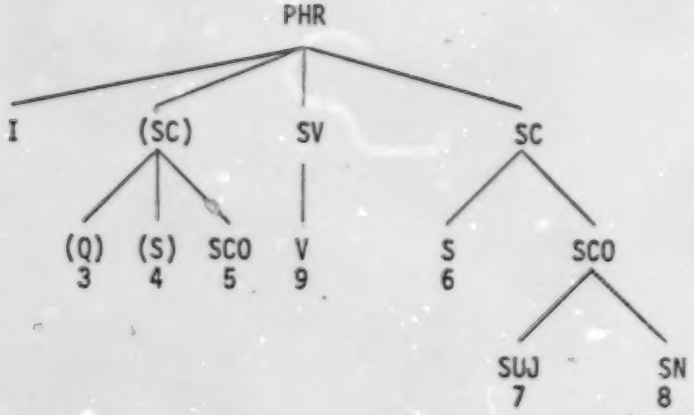

38

*T13

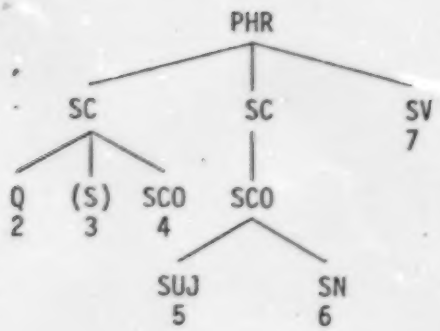
PHR
SC
SC
SV
7
Q
2
(S)
3
SCO
4
SCO
SUJ
5
SN
6

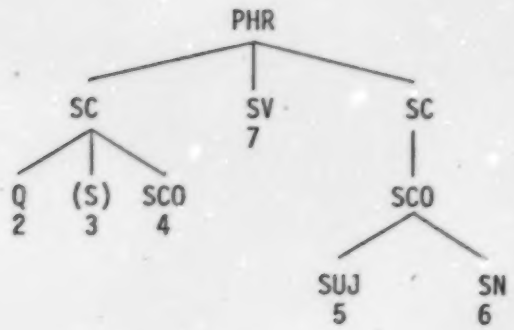
PHR
SC
SV
7
SC
Q
2
(S)
3
SCO
4
SCO
SUJ
5
SN
6

*T14

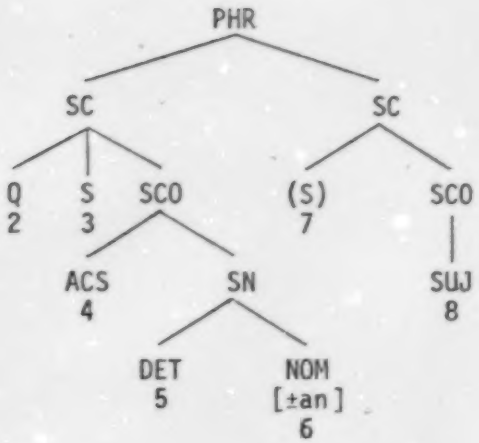
PHR
SC
SC
Q
2
S
3
SCO
(S)
7
SCO
ACS
4
SN
SUJ
8
DET
5
NOM
[±an]
6

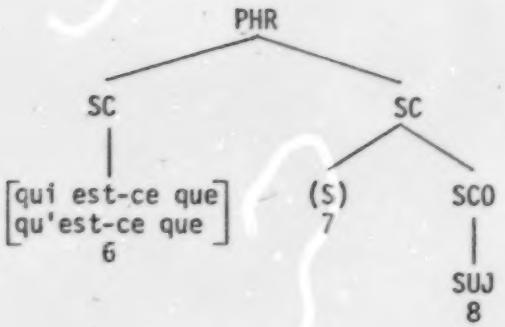
PHR
SC
SC
[qui est-ce que
qu'est-ce que]
6
(S)
7
SCO
SUJ
8

*T15

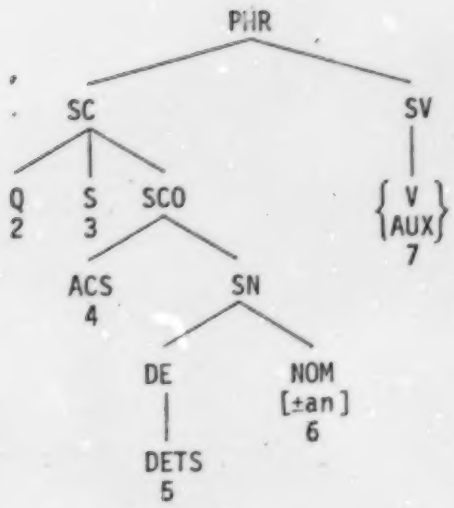
PHR
SC
SV
Q
2
S
3
SCO
V
AUX
7
ACS
4
SN
DE
NOM
[±an]
6
DETS
5

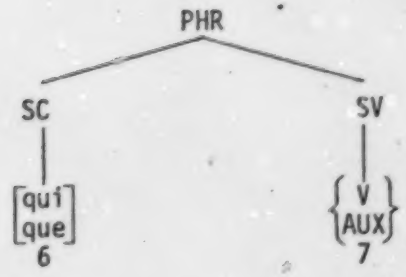
PHR
SC
SV
qui
que
6
V
AUX
7

*T16

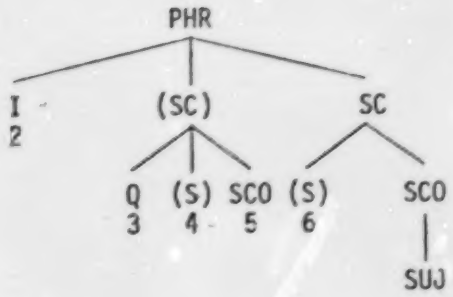
PHR
I
2
(SC)
SC
Q
3
(S)
4
SCO
5
(S)
6
SCO
SUJ

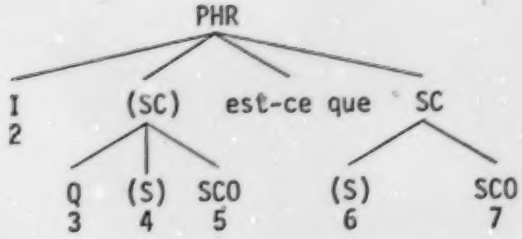
PHR
I
2
(SC)
est-ce que
SC
Q
3
(S)
4
SCO
5
(S)
6
SCO
7

*T17

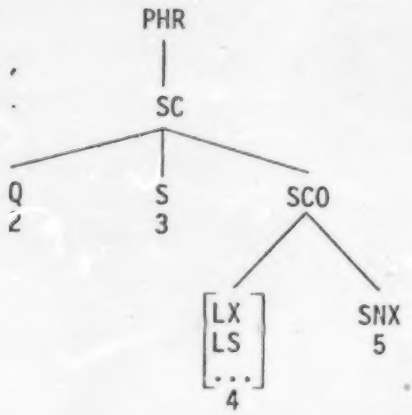
PHR
SC
Q
2
S
3
SCO
LX
LS
...
4
SNX
5

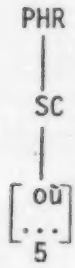
PHR
SC
où
...
5

*T18

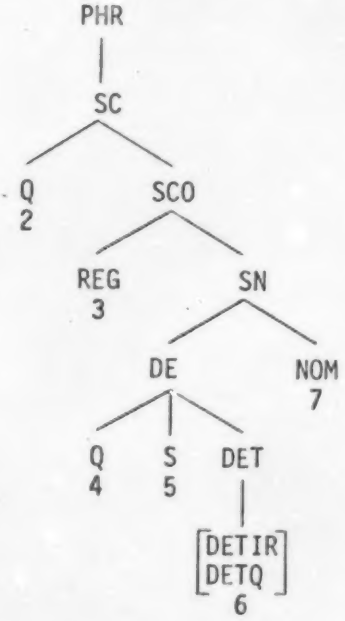
PHR
SC
Q
2
SCO
REG
3
SN
DE
NOM
7
Q
4
S
5
DET
DETIR
DETQ
6

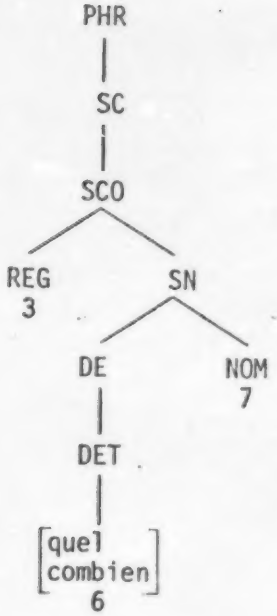
PHR
SC
SCO
REG
3
SN
DE
NOM
7
DET
quel
combien
6

*T19

PHR
SC
SCO
REG
[LX ...]
2

PHR
SC
SCO
REG
[à ...]
2

*T20

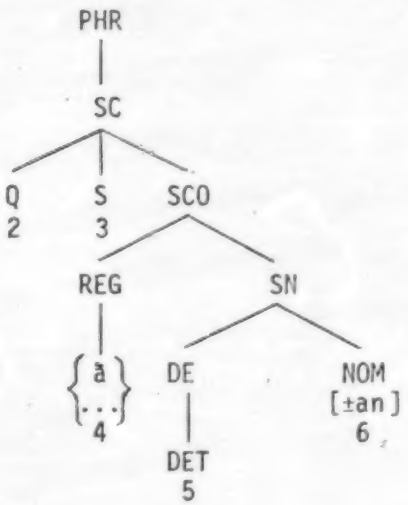
PHR
SC
Q
2
S
3
SCO
REG
SN
{à ...}
4
DE
DET
5
NOM
[±an]
6

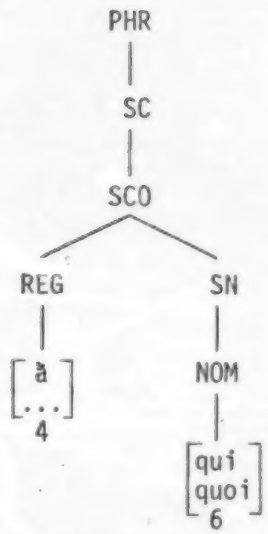
PHR
SC
SCO
REG
SN
[à ...]
4
NOM
[qui quoi]
6

F. Applications expérimentales en cours

Nous l'avons dit, nous avons tenu compte, en élaborant la grammaire de référence, de certains impératifs pédagogiques. Cette façon de procéder exigeait que nous disposions très tôt de matériel expérimental. Nous avons donc utilisé un test qui avait déjà été appliqué au laboratoire de langues. Bien que peu satisfaisant quant à nos objectifs, il nous a permis de mettre au point une méthode de dépouillement et d'établir une première liste d'erreurs fréquentes. Nous avons donc mis très tôt notre système à l'épreuve, et l'avons remanié à plusieurs reprises en tenant compte des résultats. Le but de ces remaniements était de rendre compte, avec le maximum de simplicité, des erreurs que nous avons décelées chez une majorité d'étudiants. Cf. notre exemple, chapitre B 2.6 .

Voici, à titre d'illustration, la façon dont nous avons traité le cas de l'étudiant E. Nous disposions d'une série de 56 stimuli, qui consistaient tous en interrogations indirectes qu'il s'agissait de transformer en interrogations directes. Les résultats pouvaient d'emblée être répartis en trois groupes:

a) réponses correctes, mais inadéquates: l'étudiant produit une phrase interrogative, de structure superficielle bien formée, mais qui ne correspond pas au stimulus.

b) réponses fausses.

c) absence de réponse, ou réponse incompréhensible.

d) réponses correctes et adéquates.

Ensuite, nous avons établi l'inventaire des structures que l'étudiant *évite* systématiquement, soit en ne répondant pas (groupe c) soit en produisant des formes inadéquates (groupe a). Nous avons émis l'hypothèse qu'une structure systématiquement évitée signifie une lacune dans le système de l'étudiant. Ainsi, E n'a jamais produit les formes *qui est-ce que (vous regardez)?* et *qu'est-ce que (vous êtes)?*, requises deux fois chacune. Cela signifie que les règles *T14 et *T9 de notre système de référence ont été enfreintes:

Pour E, *T9 n'existe pas, *T14 est simplifiée.

L'étape suivante consiste à étudier les réponses du groupe b, et à les interpréter en termes d'infractions à la grammaire de référence. Nous avons constaté, par exemple, qu'E, à plusieurs reprises, utilisait simultanément l'inversion du sujet et le morphème interrogatif *est-ce que*. Ex.: *où est-ce que sont les autres enfants?* On peut rendre compte de ce phénomène en présupposant, dans l'interlangue de E, un élargissement du domaine d'application de la règle

*T16. En effet, dans la grammaire de référence, *T16 ne peut pas s'appliquer lorsque le verbe est placé entre le syntagme interrogatif et le verbe. E ne respecte donc pas cette condition. La formulation de *T16 dans le système de E serait donc la suivante:

X, I, (Q, (S), SCO), Y $\Longrightarrow$ 1, 2, 3, 4, 5 + *est-ce que*, 6

1 2 3 4 5 6

Cette interprétation a l'avantage de rendre compte à la fois de l'erreur de E et des réponses correctes qu'il donne ailleurs. Nous avons également constaté que E n'applique pas régulièrement cette règle: l'absence de *est-ce que* est une des erreurs les plus fréquentes. Nous en rendons compte en supposant que la règle T16 est facultative dans le système de E.

Au moyen d'une série d'analyses de ce genre, nous avons reconstitué la grammaire de l'interlangue de E. Toutefois, étant donné l'insuffisance des documents que nous avons utilisés (la forme des stimuli, en particulier, était mal choisie par rapport à nos objectifs), il serait imprudent de voir, dans nos analyses, autre chose qu'une mise à l'épreuve de notre méthode. Actuellement, nous menons une expérience plus large, qui devrait nous procurer un matériel beaucoup plus intéressant et significatif. Nous en exposerons les résultats dans un prochain fascicule.

Bernard Py
Université de Neuchâtel
(Suisse)

NOTES

1. Selinker, L., "The psychologically relevant data of second language learning," *The psychology of second language learning, Papers from the 2. International Congress of Applied Linguistics.* Cambridge, 1969, pp. 35-43.

2. Corder, S.P., "Die Rolle der Interpretation bei der Untersuchung von Schülerfehlern," Nickel, G. *Fehlerkunde.* Berlin, Cornelsen, Velhagen & Klasing, 1972, pp. 38-50.

   D'une façon générale, nous avons tenu compte des idées que Corder a développées dans ses principaux articles consacrés à l'analyse des erreurs. Cf. en particulier:

   Corder, S.P., "The significance of learner's errors," *IRAL* 4, 1967, pp. 161-171.

   _____, "Le rôle de l'analyse systématique des erreurs en linguistique appliquée," *Bulletin CILA* 14, 1971, pp. 6-15.

3. Nous avons utilisé surtout les trois ouvrages suivants:

   Nivette, J., *Principes de grammaire générative.* Bruxelles, Labor et Paris, Nathan, 1970.

   Roulet, E., *Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé. Etude tagmémique et transformationnelle.* Bruxelles, AIMAV, 1969.

   Ruwet, N., *Introduction à la grammaire générative.* Paris, Plon, 1967.

4. Notre base syntagmatique est une adaptation et une simplification de celle que l'on trouve dans le projet PACEFI (Projet d'analyse contrastive espagnol, français et italien). Cf. à ce sujet:

   Borel, J.-P., "Investigaciones lingüísticas previas a la confección de material didáctico (II)," *Boletin de la Asociación europea de profesores de español* 4, 1971, pp. 5-54.

   Py, B., "Projet d'analyse contrastive de l'espagnol, du français et de l'italien," *Contact* (1973) (sous presse).